

Concours section : SA Commun Interne Classe Normale

Epreuve matière : Cas pratique

Epreuve - Matière : Cas pratique Session : 2026

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

Ministère de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de l'Espace
Direction générale de la recherche
et de l'innovation
Service
Affaire suivie par
Téléphone
Mail

Lieu, date

Objet : Note en vue de la conférence dédiée aux métiers du secteur spatial au Salon de l'Étudiant.

Références :

- Code de la recherche
- Circulaire du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace (31/10/25)

Note à l'attention du directeur

Le 30 octobre 2025 paraît au Journal officiel le décret d'attribution du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace. Le ministère de l'Espace voit ainsi le jour, une première depuis plus de trente ans.

Cette création répond au besoin d'une gouvernance spatiale clarifiée: elle unit les compétences spatiales dans un seul ministère, pour être à la hauteur des enjeux et défis dans le domaine, dans le contexte actuel.

Elle a pour objectif de porter les différentes dimensions de la politique spatiale pour assurer la sécurité nationale, l'autonomie stratégique et progresser dans le domaine scientifique.

Dans un premier temps, il sera nécessaire de présenter la stratégie spatiale française 2025-2040 ainsi que les principales priorités européennes (I). Ensuite sera abordé le Commandement de l'espace de par son contexte, ses missions et son financement (II). Enfin, la troisième partie portera sur le statut et les principales missions du Centre national d'études spatiales (CNES) (III).

I- Présentation de la stratégie spatiale française 2025-2040 et les principales priorités européennes

A- Présentation de la stratégie spatiale française 2025-2040

La stratégie spatiale française 2025-2040 a été présentée par le Président de la République Emmanuel Macron lors de l'inauguration des installations du Commandement de l'Espace (CDE) à Toulouse, le 12 novembre 2025. Elle prolonge les orientations de la Revue nationale stratégique et de la politique spatiale de défense en fixant les orientations de la politique spatiale française sur le long terme.

Cette stratégie repose sur 5 piliers :

- garantir un accès autonome, durable et stratégique à l'espace
- agir en faveur d'une économie spatiale européenne intégrée et compétitive
- renforcer la sécurité, la défense et la résilience des systèmes spatiaux
- porter une ambition scientifique et d'exploration
- affirmer une stratégie internationale intégrée, au service de la France et de l'Europe.

Cette stratégie a été créée à la suite des tentatives d'espionnage d'un satellite franco-italien Athena-Fidus, par un satellite russe en 2019, et de nombreuses autres tentatives et cybermenaces qui ont eu lieu entre 2019 et 2025. Le nombre de satellites actifs a augmenté de 440%, passant de 2200 à 13000, dont 60% proviennent de la société américaine Starlink. La menace est majeure, c'est pourquoi cette stratégie repose en partie sur les enjeux européens.

B - Les principales priorités européennes

La stratégie spatiale française 2025-2040 veut fédérer l'ensemble des acteurs concernés pour bâtir une Equipe France du spatial, pour une Europe souveraine et compétitive.

L'objectif à l'échelle du continent est de clarifier la gouvernance spatiale européenne dont le pilotage politique est confié à l'Union Européenne et à l'Agence Spatiale Européenne, l'ESA. Pour ce faire, le Conseil ministériel 2025 de l'ESA a approuvé le budget de 22,1 milliards d'euros, les contributions les plus importantes jamais enregistrées: Un signal fort pour intensifier les efforts européens.

L'ESA compte 23 états membres et est financée selon le PIB de chacun. Sa mission est d'élaborer et de mener à bien le programme spatial européen.

Cette stratégie s'allie notamment avec le Commandement de l'Espace, que nous allons présenter dans une deuxième partie.

II - Présentation du Commandement de l'Espace: contexte, missions et financement

A - Le contexte

Créé en 2019 pour améliorer l'efficacité opérationnelle, la cohérence, la visibilité, la simplicité de l'organisation et la gouvernance du spatial et de la défense, le CDE est un véritable outil de combat dans une époque marquée par la croissance des menaces dans l'espace et des contestations des intérêts spatiaux. Il fédère depuis 2019 tous les acteurs concernés dans le domaine et possède depuis 2025 de nouvelles installations à Toulouse.

Il est acteur majeur du domaine en France et possède de nombreuses missions variées.

B - Les missions et le financement

Les missions du CDE permettent :

- d'accélérer la mise en œuvre des modes d'action à l'encontre des capacités spatiales adverses : espionnage, brouillages massifs des signaux, cyberattaques etc.
- identifier et neutraliser ces menaces
- suivre les débris en orbite
- réaliser des opérations spatiales militaires

Et ce afin de concourir à la liberté d'accès et d'action depuis et vers l'espace.

En terme de financement, 4,2 milliards d'euros s'ajoutent aux 6 milliards déjà prévus pour le spatial militaire d'ici à 2030.

Autre acteur majeur dans le domaine, le Centre National d'études spatiales sera présenté en troisième partie

Epreuve - Matière : Cas pratique Session : 2026

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

III Le Centre National d'études spatiales

A - Statut

Le CNES a été créé en 1961 par le Général de Gaulle pour faire de la France une puissance spatiale et indépendante dans le contexte de la guerre froide.

C'est un établissement public à caractère industriel et commercial placé sous la tutelle des ministres chargés de la défense, de l'espace et de la recherche.

Son conseil d'administration compte 18 membres et se réunit 4 fois par an :

B - Principales missions du CNES

Les principales missions du CNES sont de :

- mettre en œuvre la stratégie spatiale
- déployer les politiques publiques qui nécessitent l'appui du secteur spatial (défense, gestion des territoires etc)
- structurer la stratégie spatiale française autour de 4 grands objectifs :

- maintenir et renforcer l'autonomie stratégique

de la France et de l'Europe

- Soutenir et faire rayonner l'excellence scientifique française
- Soutenir la compétitivité de l'écosystème spatial
- S'engager pour un monde durable.

Le CNES compte 160 projets et missions scientifiques, 115 accords de coopération avec 44 pays et 200 entreprises accompagnées depuis 2017.

